



RAPPORT ANNUEL 2005

(DU 1^{ER} JANVIER 2005 AU 31 DÉCEMBRE 2005)

- I. ORGANES DE LA SOCIÉTÉ**
- II. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
- III. COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2005**
- IV. COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2005**

Remarque: dans les tableaux et commentaires qui suivent, les données chiffrées sont exprimées, sauf indication contraire, en milliers de francs suisses (KCHF).



Lausanne, le 24 mars 2006

I. ORGANES DE LA SOCIÉTÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION		<i>Début du mandat</i>	<i>Echéance lors de l'AG statuant sur</i>
-------------------------------------	--	----------------------------	---

Madame et Messieurs

Dominique Dreyer	Président, avocat, Fribourg	2000	2005
Marc-Henri Chaudet	Vice-président, président du Groupe CVE-Romande Energie, Rivaz	1995	2007
Daniel Brélaz	Syndic de la Ville de Lausanne, Lausanne	1990	2006
Jean Deschenaux	Administrateur de sociétés, Fribourg	2005	2007
Daniel Mouchet	Président des Services Industriels de Genève, Carouge	2003	2005
Hubert Barde	Administrateur du Groupe CVE-Romande Energie, Le Mont-sur-Lausanne	2003	2007
Jean-Jacques Monney	Vice-président des Services Industriels de Genève, Genève	1998	2006
Jean Pralong	Président des Forces Motrices Valaisannes, St-Martin	2001	2005
Eliane Rey	Conseillère municipale de la Ville de Lausanne, Lausanne	2002	2007
Daniel Schmutz	Administrateur du Groupe CVE-Romande Energie, La Tour-de-Peilz	2002	2007
Pierre Stephan	Vice-président du Groupe E, Fribourg	1997	2005

SECRETAIRE DU CONSEIL

Benoît Revaz

ORGANE DE REVISION

Ernst & Young, Lausanne

II. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présenté à l'Assemblée générale ordinaire du 23 mai 2006

GENERALITE

Energie Ouest Suisse SA (EOS SA) est détenue par EOS HOLDING.

Dès lors, il y a lieu de se référer au rapport annuel de EOS HOLDING pour les informations sur l'activité de la société et sur les comptes.

COMPTES 2005

Les comptes annuels, sociaux et consolidés figurent ci-après :

- III. Comptes consolidés au 31 décembre 2005 ;
- VI. Comptes sociaux au 31 décembre 2005 .

ORGANE DE RÉVISION

L'Assemblée générale ordinaire du 25 mai 2005 a désigné Ernst & Young SA à Lausanne, comme organe de révision.

Le Conseil d'administration propose de renouveler le mandat de Ernst & Young SA en qualité d'organe de révision des comptes sociaux et consolidés de pour l'exercice 2006.

CONCLUSIONS

Nous soumettons à votre approbation les résolutions suivantes :

Première résolution

Approuver le rapport annuel, les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2005 comprenant le compte de résultat, le bilan au 31 décembre 2005 et l'annexe.

Deuxième résolution

Approuver les propositions sur l'emploi du bénéfice au bilan de KCHF 173'696 et comportant un dividende de CHF 7.- par action, soit KCHF 10'150, et un solde à reporter de KCHF 163'546.

Troisième résolution

Donner décharge de sa gestion au Conseil d'administration.

Lausanne, le 6 avril 2006

Au nom du Conseil d'administration

Le Président :
Dominique Dreyer

Le Vice-président :
Marc-Henri Chaudet

III. COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2005

	<u>Page(s)</u>
Commentaires	5
Compte de résultat consolidé	6
Bilan consolidé	7
Flux de trésorerie consolidé	8
Variation des fonds propres consolidés	9
Principes comptables du Groupe	10-16
Périmètre de consolidation	17
Notes aux états financiers consolidés	18-37
Rapport du réviseur	38

Remarque :

Dans les tableaux et commentaires qui suivent, les données chiffrées sont exprimées, sauf indication contraire, en milliers de francs suisses (KCHF).

COMMENTAIRES

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Depuis 2002, le Groupe EOS a poursuivi une politique de renforcement de son bilan au travers d'un désendettement important et un effort permanent de maîtrise des coûts.

COMPTE DE RESULTAT

La croissance constante de la consommation nationale et européenne, le développement des affaires commerciales, la forte hausse des prix du marché ainsi que la progression des transactions liées à l'optimisation de notre parc de production sont à l'origine de l'augmentation importante de notre chiffre d'affaires 2005. Celui-ci s'établit à CHF 1.3 Mia et présente une augmentation de 39% par rapport à l'exercice précédent. Le résultat des opérations de négoce présente une progression significative (+388%), passant d'un bénéfice de CHF 7.9 Mio à CHF 38.9 Mio.

Les contributions spéciales des "actionnaires-clients" ont pris fin au cours de l'exercice 2004. Pour 2005, il en résulte une diminution des recettes de CHF 67 Mio. Les ventes aux "actionnaires-clients" à des conditions prédéterminées se poursuivront jusqu'en 2007.

Globalement, et malgré une diminution des recettes liée à la fin du versement des contributions spéciales, les produits d'exploitation progressent de 30% par rapport à l'exercice précédent.

Les achats d'énergie sont en forte hausse et traduisent notre forte activité sur le marché de gros dans le but d'optimiser notre parc de production ainsi que l'augmentation des prix sur le marché.

Le matériel et les prestations de tiers sont en baisse. Cette baisse résulte essentiellement d'ajustements techniques : abatement sur stock en 2004 et imputation plus stricte des coûts en fonction de leur nature à partir de l'exercice 2005, résultant aussi de la mise en place du logiciel comptable et financier SAP.

Le renforcement de nos effectifs ainsi que des ajustements de provisions en faveur du personnel retraités expliquent l'accroissement des coûts du personnel de CHF 1.2 Mio (+ 5%).

La diminution importante des amortissements fait suite à des corrections de valeurs des actifs du bilan comptabilisés à charge de l'exercice précédent.

Les autres charges d'exploitation tiennent notamment compte d'une partie des coûts liés au projet de constitution du Pôle Suisse Occidentale (PSO).

Le bénéfice avant intérêts et impôts (EBIT) s'établit à 96.6 Mio CHF, soit une augmentation de 55%.

Les coûts financiers nets sont influencés par l'effet de l'emprunt sans intérêts des actionnaires et par l'ajustement d'instruments financiers.

Le bénéfice net s'inscrit à CHF 58.2 Mio, contre CHF 35.8 Mio en 2004, soit une augmentation de 63%.

BILAN

L'augmentation des créances résultant de livraisons et prestations de CHF 51 Mio s'explique par le développement de notre chiffre d'affaires.

Les fonds propres représentent 42.6% du total du bilan (42.3% au 31 décembre 2004). Au cours de l'exercice sous revue, le Groupe EOS a procédé au versement d'un dividende de CHF 20.30 Mio.

Les dettes financières à long terme enregistrent une forte diminution, suite au transfert à EOS HOLDING des prêts sans intérêts des actionnaires, le montant de ce transfert se retrouve dans les dettes financières à court terme. Les dettes nettes des liquidités du Groupe EOS s'élèvent au 31 décembre 2005 à CHF 509.6 Mio, contre CHF 571.5 Mio au 31 décembre 2004.

L'augmentation des dettes résultant d'achats et de prestations traduit la forte progression de notre activité commerciale par rapport à 2004.

FLUX DE TRESORERIE

Le cash-flow opérationnel de l'exercice s'élève à CHF 122 Mio contre CHF 137.2 Mio en 2004, ces deux années bénéficiant toutefois d'une réduction du fonds de roulement.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	Note	2005	2004
Chiffre d'affaires net	1	1'343'980	964'601
Contributions spéciales		-	67'163
Autres produits d'exploitation	2	24'981	18'439
Total des produits d'exploitation		1'368'961	1'050'203
Achats d'énergie	3	(1'149'571)	(854'649)
Matériel et prestations	4	(18'378)	(22'372)
Charges de personnel	5	(22'023)	(20'814)
Amortissements	6	(41'215)	(56'072)
Autres charges d'exploitation	7	(41'189)	(34'100)
Total des charges d'exploitation		(1'272'376)	(988'007)
Bénéfice avant intérêts et impôts (EBIT)		96'585	62'196
Quote-part au résultat des sociétés associées	14	224	576
Résultat des autres participations	8	7	17
Coût financier net	9	(24'365)	(19'843)
Bénéfice avant impôts (EBT)		72'451	42'946
Impôts sur le bénéfice	10	(14'193)	(7'095)
Bénéfice net		58'258	35'851
- attribuable aux actionnaires de la société mère		58'128	35'654
- attribuable aux actionnaires minoritaires		130	197

BILAN CONSOLIDÉ

	Note	31.12.2005	31.12.2004
ACTIF			
Immobilisations corporelles	11	554'063	554'219
Immobilisations incorporelles	12	274'892	290'902
Participations dans des sociétés de partenaires	13	600'551	606'789
Participations dans des sociétés associées	14	3'434	6'245
Autres immobilisations financières	15	5'310	6'179
Total de l'actif immobilisé		1'438'250	1'464'334
Stocks et travaux en cours	16	5'691	2'357
Créances résultant de livraisons et prestations	17	169'088	117'825
Impôts courants à récupérer		1	1
Autres créances et comptes de régularisation	18	18'995	14'583
Liquidités		86'598	85'983
Total de l'actif circulant		280'373	220'749
Total de l'actif		1'718'623	1'685'083
PASSIF			
Capital-actions	19	145'000	145'000
Versements additionnels	19	37'935	37'935
Bénéfices accumulés	19	548'182	529'273
Ecart de conversion	19	-	(11)
Fonds propres attribuables aux actionnaires de la société mère		731'117	712'197
Fonds propres attribuables aux actionnaires minoritaires		1'667	1'715
Total des fonds propres		732'784	713'912
Dettes financières	20	438'264	570'367
Provisions	21	24'789	23'898
Avantages du personnel	22	13'015	14'651
Autres engagements	23	17'590	20'395
Impôts différés passifs	10	144'219	147'630
Total des fonds étrangers à long terme		637'877	776'941
Dettes financières	20	157'948	87'101
Dettes résultant d'achats et de prestations	24	108'343	61'487
Impôts courants à payer		12'760	2'641
Autres dettes et comptes de régularisation	25	66'824	40'194
Provisions	21	2'087	2'807
Total des fonds étrangers à court terme		347'962	194'230
Total des fonds étrangers		985'839	971'171
Total du passif		1'718'623	1'685'083

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

	Note	2005	2004
Bénéfice avant intérêts et impôts (EBIT)		96'585	62'196
Ajustements pour:			
- Amortissements	6	41'215	56'072
- Gains et pertes sur cessions d'actifs	2,7	(329)	(127)
- Variation des provisions		(1'465)	(5'917)
- Quote-part au résultat des sociétés partenaires	13	(641)	(1'893)
- Autres		(6'402)	(1'924)
Variation du fonds de roulement		15'192	46'872
Intérêts payés		(20'197)	(18'870)
Impôts payés		(1'970)	820
Flux de trésorerie des activités d'exploitation		121'988	137'229
Immobilisations corporelles et incorporelles			
- Investissements	11,12	(24'283)	(24'659)
- Cessions		4'593	5'756
Acquisition de parts aux minoritaires		(437)	(2'405)
Participations dans des sociétés de partenaires et associées			
- Investissements	13,14	(224)	(58'481)
- Cessions		3'179	-
- Remboursements	13	778	3'163
- Dividendes encaissés	13,14	3'715	4'309
Autres participations			
- Cessions		-	10
- Dividendes encaissés		7	7
Octrois et remboursements de prêts financiers		(83)	-
Intérêts encaissés		948	1'672
Flux de trésorerie des activités d'investissement		(11'807)	(70'628)
Autres dettes financières			
- Investissements		70'847	104'681
- Remboursements		(160'000)	(22'809)
Dividendes versés à EOS HOLDING		(20'299)	(158'680)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		(114)	(907)
Augmentations du capital-actions		0	0
Flux de trésorerie des activités de financement		(109'566)	(77'715)
Diminution des liquidités		615	(11'114)
Liquidités au début de l'exercice		85'983	97'097
Liquidités à la fin de l'exercice		86'598	85'983

VARIATIONS DES FONDS PROPRES CONSOLIDÉS

	Capital- actions	Versements additionnels	Bénéfices accumulés	Ecarts de conversion	Total des fonds propres du Groupe	Part des minoritaires	Total des fonds propres
Etat au 1.10.2004	145'000	37'935	640'041	2	822'978	1'605	824'583
Bénéfice net de l'exercice			35'654		35'654	197	35'851
Dividendes versés par EOS			(159'500)		(159'500)		(159'500)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires					0	(87)	(87)
Escompte emprunt convertible 1)			13'078		13'078		13'078
Ecarts de conversion				(13)	(13)		(13)
Etat au 31.12.2004	145'000	37'935	529'273	(11)	712'197	1'715	713'912
Etat au 1.01.2005	145'000	37'935	529'273	(11)	712'197	1'715	713'912
Acquisition de parts aux minoritaires 2)					0	(65)	(65)
Bénéfice net de l'exercice			58'128		58'128	130	58'258
Variation de la juste valeur des instruments financiers disponibles à la vente 3)			80		80		80
Dividendes versés par EOS			(20'300)		(20'300)		(20'300)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires					0	(113)	(113)
Escompte emprunt convertible 4)			(18'999)		(18'999)		(18'999)
Ecarts de conversion				11	11		11
Etat au 31.12.2005	145'000	37'935	548'182	0	731'117	1'667	732'784

1) Il s'agit de l'effet de l'escompte de l'emprunt convertible non rémunéré versé par les actionnaires (note 20).

2) Il s'agit de parts d'EES (0.563%) aux minoritaires.

3) Il s'agit des variations de la juste valeur des participations nettes d'impôts.

4) Il s'agit de l'extourne de l'effet d'escompte sur les prêts convertibles non rémunérés suite à leur reprise par EOS Holding et leur reclassement dans les dettes financières à court terme portant intérêts.

PRINCIPES COMPTABLES DU GROUPE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Energie Oest Suisse (EOS) est une société anonyme de droit suisse domiciliée à Lausanne. Elle est filiale de EOS HOLDING à hauteur de 100%. EOS HOLDING est détenue par:

• Romande Energie SA (RE), Montreux (société du Groupe Compagnie Vaudoise d'Electricité, Morges)	28.72%
• Services Industriels de Genève (SIG), Genève	23.02%
• Groupe E, Fribourg	22.33%
• Commune de Lausanne (SIL), Lausanne	20.06%
• FMV SA, Sion	5.87%

Avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2005, EEF et ENSA ont fusionné pour créer le Groupe E.

Dans les notes aux états financiers consolidés figure sous "actionnaires" les transactions avec EOS HOLDING et ses actionnaires.

EOS et ses filiales ont pour activité principale la production et le transport d'énergie électrique en Suisse ainsi que la commercialisation d'énergie électrique en Suisse et à l'étranger.

Les comptes consolidés de l'exercice 2005 ont été adoptés par le Conseil d'administration d'EOS le 6 avril 2006.

BASE DE PRÉSENTATION

Les comptes consolidés sont conformes aux normes comptables internationales (normes IFRS) publiées par l'*International Accounting Standards Board (IASB)* et aux *interprétations des normes IFRS publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) de l'IASB*.

Les états financiers sont présentés en milliers de francs suisses (KCHF) et sont établis selon le principe du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont évalués à leur juste valeur.

L'établissement d'états financiers selon les normes IFRS implique le recours à des estimations et à des hypothèses ayant une influence d'une part sur les montants des actifs et des passifs présentés, sur la présentation des actifs et engagements conditionnels à la date du bilan et, d'autre part, sur le montant des produits et des charges de la période comptable. Bien que les estimations soient fondées sur les meilleures connaissances de la situation actuelle ou des opérations futures du Groupe dont puisse disposer la Direction, les résultats effectivement obtenus peuvent différer de ceux prévus lors de ces estimations. Les domaines impliquant un haut degré de jugement et de complexité ou ceux dont les hypothèses et estimations ont un impact significatif sur l'établissement des états financiers sont décrits à la note 28.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

L'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2005 des normes IFRS et IAS révisées n'ont, hormis ce qui suit, pas d'incidence sur les comptes consolidés.

IFRS 3, IAS 36 et IAS 38 – ReGroupements d'entreprises, dépréciation d'actifs et immobilisations incorporelles

Selon ces normes, le *goodwill* et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont plus amortis mais font l'objet chaque année de tests de perte de valeur. Ces changements n'engendrent pas d'effet significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

IAS 19 – Avantages du personnel

Le Groupe EOS a décidé de présenter séparément les provisions en relation avec les avantages du personnel. La présentation de l'exercice comparatif a également été modifiée en conséquence.

Le Groupe a décidé de ne pas anticiper l'adoption des normes et interprétations applicables au 1^{er} janvier 2006, étant donné qu'elles n'auront pratiquement pas d'impact sur les états financiers de la période de première application.

PRINCIPES COMPTABLES DU GROUPE

BASE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés englobent EOS, ses filiales ainsi que les sociétés de partenaires et associées.

Les filiales sont les sociétés contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque EOS a le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise afin d'obtenir les avantages de son activité (en principe plus de 50% des droits de vote). Les états financiers des filiales sont inclus dans les comptes consolidés selon la méthode de l'intégration globale à partir de la date où le Groupe commence et jusqu'à la date où le Groupe cesse d'exercer le contrôle.

Les sociétés de partenaires et les sociétés associées sont les entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence déterminante sur les politiques financières et opérationnelles, sans toutefois en exercer le contrôle (en principe entre 20% et 50% des droits de vote). Les états financiers de ces sociétés sont prises en compte selon la méthode de la mise en équivalence à partir de la date où le Groupe commence et jusqu'à la date où le Groupe cesse d'exercer une influence déterminante.

Les sociétés de partenaires dans lesquelles le Groupe exerce en raison de droits contractuels un contrôle restreint avec plus de 50% des droits de vote ou une influence déterminante avec moins de 20% des droits de vote sont également prises en compte selon la méthode de la mise en équivalence.

MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Les participations nouvellement acquises par le Groupe sont consolidées selon la méthode de l'acquisition. L'écart entre le coût et la juste valeur des actifs nets de la société acquise est porté au bilan au titre de *goodwill*. Lorsque le *goodwill* est négatif, il est directement inscrit au compte de résultat. Le *goodwill* des sociétés de partenaires et associées est présenté dans la valeur comptable des participations mises en équivalence.

Lorsqu'une société du Groupe est cédée, celle-ci est éliminée du périmètre de consolidation à la date de la perte de contrôle. Le Groupe inscrit la différence entre le prix de vente et la valeur des actifs nets cédés au compte de profits et pertes à cette même date.

TRANSACTIONS INTERNES AU GROUPE

Les transactions et les profits et pertes non-réalisés entre les sociétés du Groupe sont éliminés en consolidation. Les profits non-réalisés avec les sociétés de partenaires et associées sont éliminés à hauteur de la quote-part détenue par le Groupe dans la société et sont portés en diminution de la participation mise en équivalence.

TRANSACTIONS EN DEVISES ÉTRANGÈRES

Dans les sociétés du Groupe, les transactions en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date du bilan. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites au compte de résultat.

Toutes les filiales du Groupe présentent leurs comptes en CHF à l'exception d'une société associée que a été cédée dans le courant de l'exercice sous revue. La quote-part des actifs nets de cette société était convertie au cours de change en vigueur à la date du bilan et la quote-part du résultat au cours de change annuel moyen. Les différences de change qui survenaient lors de la conversion de ces éléments étaient inscrites dans les fonds propres.

CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Le chiffre d'affaires comprend toutes les recettes provenant du transport et de la commercialisation d'énergie électrique, déduction faite des escomptes, des rabais et des pertes de valeur sur créances. Les recettes sont comptabilisées lorsque l'électricité a été livrée.

Dans le cadre de son activité de négoce, le Groupe commercialise d'importantes quantités d'électricité qui augmentent considérablement les volumes traités durant l'année. Afin d'améliorer la pertinence et la comparabilité dans le temps de son chiffre d'affaires, le Groupe présente le résultat net de ces opérations.

PRINCIPES COMPTABLES DU GROUPE

IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

Les impôts sur le bénéfice de l'exercice englobent les impôts courants et les impôts différés. L'effet fiscal sur les éléments comptabilisés dans les fonds propres est également inscrit dans les fonds propres.

Les impôts courants correspondent aux impôts dus sur le bénéfice imposable de l'année et les éventuelles corrections d'impôts dus et récupérables sur le bénéfice imposable sur exercices antérieurs.

Les impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporelles qui surviennent lorsque les autorités fiscales enregistrent et évaluent les actifs et les passifs avec des règles qui diffèrent de celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés. Ces impôts sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôts attendus au moment de la concrétisation de la créance ou de l'engagement. Tout changement de taux d'impôt est enregistré au compte de résultat sauf s'il est lié directement aux éléments inscrits dans les fonds propres.

Les impôts différés passifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles imposables à l'exception des *goodwill* non déductibles. Les impôts différés actifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles et sur tous les reports de pertes déductibles dans la mesure où il est probable que de futurs bénéfices imposables seront disponibles.

PERTES DE VALEUR

Le Groupe examine à chaque date de clôture s'il existe un indice révélant qu'un actif a pu perdre de sa valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée et une perte de valeur est inscrite au compte de résultat lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. A partir du 1^{er} janvier 2005, la valeur recouvrable des *goodwill* et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée est estimée chaque année.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Cette dernière est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'actif. Lorsqu'un actif ne génère pas d'entrées de trésorerie qui soient largement indépendantes des autres actifs, la valeur d'utilité est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. La valeur recouvrable est actualisée au taux d'emprunt moyen du Groupe majoré d'un taux reflétant les risques inhérents de l'actif. Pour les actifs financiers, l'actualisation est déterminée au taux d'intérêt effectif de l'actif. Les créances à court terme ne sont pas escomptées.

Une perte de valeur comptabilisée au cours d'exercices antérieurs est reprise lorsqu'il y a un changement dans les estimations de la valeur recouvrable. La reprise est inscrite au compte de résultat jusqu'à hauteur de la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette d'amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Une perte de valeur constatée pour un *goodwill* n'est pas reprise au cours d'un exercice ultérieur.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de construction, sous déduction des amortissements et des pertes de valeur cumulés. Les coûts d'acquisition des concessions pour l'utilisation des forces hydrauliques figurent dans cette rubrique.

Les intérêts sur le financement des immobilisations en cours de construction sont portés au bilan. Les dépenses de remplacement et de rénovation sont portées au bilan lorsqu'elles prolongent la durée d'utilité ou augmentent le niveau de performance de l'objet. Tous les autres coûts sont inscrits au compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation se compose de plusieurs éléments ayant des durées d'utilité différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et amorti sur sa durée d'utilité.

PRINCIPES COMPTABLES DU GROUPE

Les durées d'utilité des principales immobilisations corporelles sont:

• Génie civil des usines hydrauliques	80 ans
• Equipements et machines des usines hydrauliques	20 à 40 ans
• Bâtiments, équipements et machines des centrales nucléaires	20 à 40 ans
• Lignes des réseaux de transport et de distribution (THT et HT)	40 à 60 ans
• Postes des réseaux de transport et de distribution	25 à 40 ans
• Bâtiments administratifs	60 à 80 ans
• Autres bâtiments	10 à 25 ans
• Composants informatiques	1 à 5 ans

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, sous déduction des amortissements et des pertes de valeur cumulés.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité de chaque objet. Les droits de prélèvement et les droits d'usage sont amortis sur une période équivalente à la durée du droit qui excède généralement 20 ans. Les logiciels informatiques acquis ou développés en interne sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans dès leur mise en service. A partir du 1^{er} janvier 2005, les *goodwill* et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont plus amortis. Les intérêts sur le financement des droits de prélèvement et sur les projets en cours sont portés au bilan.

PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PARTENAIRES ET ASSOCIÉES

Les participations dans les sociétés de partenaires et associées sont inscrites au bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, les participations sont comptabilisées pour un montant reflétant la quote-part du Groupe dans les actifs nets des sociétés ainsi que le *goodwill* constaté lors de leur acquisition. Les actifs nets, les *goodwill* et les résultats de ces sociétés sont évalués sur la base de principes comptables identiques à ceux du Groupe.

Lorsque les actifs nets retraités des sociétés de partenaires sont négatifs, la quote-part du Groupe est présentée au passif dans les engagements envers des sociétés de partenaires et sont évalué à leurs coûts amortis.

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les participations, dans lesquelles le Groupe EOS détient moins de 20% des droits de vote et qui ne sont pas mises en équivalence sont considérées comme des actifs financiers disponibles à la vente et sont évaluées à leur juste valeur. Tous les gains et les pertes non réalisés sont comptabilisés dans les fonds propres. A la vente de l'actif, les gains et les pertes réalisés sont inscrits dans le compte de résultat. Une perte de valeur est inscrite au compte de résultat lorsqu'une perte durable est constatée. La juste valeur est déterminée sur la base de prix du marché ou de techniques d'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés attendus. Lorsque la juste valeur ne peut pas être estimée de façon fiable, les participations sont portées au bilan à leur coût amorti.

Les prêts à long terme octroyés à des sociétés de partenaires sont évalués à leur coût amorti.

PRINCIPES COMPTABLES DU GROUPE

STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur nette de réalisation.

Les travaux en cours sont valorisés selon la méthode du pourcentage d'avancement des travaux. Lorsque le bénéfice estimé est incertain ou lorsqu'une perte est attendue, ils sont immédiatement l'objet d'un ajustement de valeur.

CRÉANCES

Les créances sont considérées comme des actifs financiers émis par le Groupe et sont évalués au coût amorti.

LIQUIDITÉS

Les liquidités comprennent les fonds de caisse, les avoirs bancaires et postaux ainsi que les placements auprès d'instituts financiers dont l'échéance n'excède pas 90 jours.

DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières comprennent les emprunts obligataires, les dettes bancaires et les autres dettes de financement.

Les emprunts obligataires sont valorisés à leur coût amorti. La différence entre la valeur d'émission et la valeur de remboursement est amortie selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction sont inclus dans la valeur d'émission.

Les dettes financières qui ne portent pas intérêt sont portées au bilan à leur juste valeur. Cette dernière correspond aux flux de trésorerie futurs escomptés au taux d'intérêt prévalant sur le marché à la date à laquelle ces dettes ont été octroyées.

PROVISIONS

Les provisions comprennent les engagements dont l'issue, l'échéance ou le montant est incertain. Elles sont portées au bilan lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsqu'une sortie de ressources n'est pas probable ou ne peut pas être estimée de manière fiable, l'obligation n'est pas portée au bilan mais est présentée sous les passifs éventuels.

Lorsque l'effet est significatif, les flux de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation sont escomptés. La provision est actualisée au taux du marché majoré le cas échéant d'un taux reflétant les risques spécifiques du passif.

AUTRES ENGAGEMENTS

Les autres engagements comprennent principalement les engagements envers des sociétés de partenaires correspondant à la quote-part aux actifs nets négatifs des sociétés consolidées par mises en équivalences.

Les autres engagements sont valorisés à leur coût amorti.

L'option financière est évaluée selon la juste valeur. Tous les gains et les pertes non réalisés sont inscrits aux comptes de résultats.

PRINCIPES COMPTABLES DU GROUPE

AVANTAGES DU PERSONNEL

Engagement de prévoyance

EOS et les sociétés du Groupe sont affiliées à la CPE Caisse Pension Energie qui est une institution de prévoyance collective de la branche juridiquement indépendante fondée sur le régime suisse à prestations définies.

Les engagements et la juste valeur des actifs qui servent à financer ces obligations sont évalués chaque année par un expert indépendant. Les engagements sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte les rentes en cours, les engagements de rentes futures ainsi que les augmentations futures estimées des salaires et des rentes.

Les excédents et les insuffisances de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actuelle des obligations font l'objet d'un traitement différencié.

Les excédents d'actifs ne sont pas portés au bilan car leur utilisation doit être décidée conjointement par les sociétés membres de la CPE et les représentants de leurs employés.

Les statuts de la CPE stipulent que si le bilan technique présente un découvert de plus d'un dixième du passif et que si une amélioration n'est pas prévisible, les contributions doivent être augmentées et/ou les prestations expectatives réduites par une révision des statuts afin de rétablir l'équilibre financier de la Caisse. Dans ce contexte, les insuffisances d'actifs sont portées au bilan pour la partie qui excède les 10% de la valeur actualisée de l'obligation (appelée limite du corridor). Cette partie excédentaire est inscrite au compte de résultat en fonction de la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des employés.

Rentes bénévoles

Certaines sociétés du Groupe ont accordé à l'ensemble des collaborateurs retraités une indexation des rentes de prévoyance non assurées par la CPE ainsi qu'une participation à l'assurance maladie.

Les rentes bénévoles constituent un engagement envers l'ensemble des collaborateurs retraités et font l'objet d'une comptabilisation immédiate en compte de résultat.

Retraites anticipées

Certaines sociétés du Groupe ont accordé à l'ensemble de leur collaborateurs la possibilité de bénéficier d'une retraite anticipée dès l'âge de 60 ans.

Les indemnités de fin de contrat de travail (Pont AVS) constituent un engagement envers l'ensemble des collaborateurs actifs et font l'objet d'une comptabilisation immédiate en compte de résultat. Etant donné que ces engagements sont en moyenne exigibles à plus de douze mois, le passif constitué à cet effet est actualisé.

INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle a pour but de présenter les différents niveaux de risques et de rentabilité par activités et par zones géographiques.

Le Groupe EOS est essentiellement actif dans le secteur de l'énergie électrique qui intègre la production, le transport et la commercialisation. Les activités extérieures au domaine énergétique représentent moins de 10% du chiffre d'affaires, des actifs nets consolidés et du résultat. Aucune information sectorielle n'est donc nécessaire quant à ces activités.

Au niveau géographique, toutes les activités du Groupe sont déployées à partir de son siège en Suisse et consistent essentiellement à optimiser ses actifs, dont les principaux sont localisés en Suisse. De plus, les interventions du Groupe sur des marchés de gros en Europe sont à caractère de couverture (hedging) de notre parc de production. Le chiffre d'affaires sur territoire étranger pour des livraisons finales représente moins de 10%. Ainsi l'essentiel des risques et gains sont générés sur le territoire suisse.

PRINCIPES COMPTABLES DU GROUPE

GESTION DES RISQUES

Dans le cadre de ses activités opérationnelles, le Groupe est exposé aux risques liés aux prix de l'énergie, aux contreparties, aux taux d'intérêt et aux taux de change. Le management surveille régulièrement l'évolution de ces risques.

RISQUES COMMERCIAUX ET RISQUES LIÉS A L'ACTIVITÉ DE NÉGOCE D'ÉLECTRICITÉ

L'activité de commerce d'énergie est exposée aux risques des marchés européens. Ces risques découlent de la variation des prix de l'énergie qui est due à l'évolution des prix du marché spot ou à terme, à une modification des prix entre marchés et produits ainsi qu'à une dégradation de la liquidité sur ces marchés. Afin de gérer les risques liés à ces variations, le Groupe a recouru à des instruments physiques et financiers dérivés lorsque cela est opportun. Seuls les valeurs patrimoniales et les engagements actuels ou futurs qui ont une forte probabilité de réalisation font l'objet d'une couverture. Au-delà des transactions effectuées dans un but de couverture, l'activité de négoce est soumise à des limites d'exposition au risque prix approuvées par le Conseil d'administration et régulièrement surveillées par un Comité de gestion des risques ainsi que par le management. Les contrats physiques et financiers ne sont conclus qu'avec des contreparties actives sur les marchés de l'énergie répondant à des critères stricts de solvabilité. Une ligne de crédit est fixée pour chaque contrepartie en fonction de sa solvabilité. L'exposition par contrepartie, définie comme la somme des factures en suspens et la valeur de remplacement des positions ouvertes, est surveillée régulièrement et comparée avec la ligne de crédit préalablement fixée par le management. L'activité de commerce international d'énergie est essentiellement traitée en EUR.

RISQUES FINANCIERS

La production et le transport d'électricité requièrent d'importants capitaux. Afin de limiter les effets de la variation des taux d'intérêt, le Groupe a recours à un financement à taux fixe qui s'inscrit en principe dans le long terme avec des échéances échelonnées. Les liquidités sont placées à court terme en CHF et en EUR en majorité à taux fixe afin de limiter les risques de variation des taux d'intérêt et de change. Le Groupe utilise occasionnellement des instruments financiers dérivés pour atténuer les effets de ces variations. Les placements et les instruments financiers dérivés ne sont réalisés qu'auprès d'établissements financiers de première qualité.

Le règlement du financement et de la trésorerie approuvé par le Conseil d'administration fixe la politique de financement, de couverture de taux d'intérêts et de change ainsi que des opérations autorisées. La validation des contreparties autorisées avec leurs limites est de la responsabilité du Comité d'audit par délégation du Conseil d'administration.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

A la conclusion de l'opération, tous les instruments financiers dérivés sont évalués à leurs coûts de transactions. Les actifs financiers dérivés de l'activité de négoce de l'électricité sont réévalués à la juste valeur et les gains ou les pertes sont incluses dans le résultat opérationnel du compte de résultat de la période durant laquelle ils surviennent.

Les autres instruments financiers dérivés sont réévalués à la juste valeur et les gains ou les pertes sont incluses dans le résultat financier du compte de résultat de la période durant laquelle ils surviennent.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

	Siège	Capital	Activité	Contrôle		Intérêt	
				2005	2004	2005	2004
FILIALES							
Energie Electrique du Simplon SA	Simplon-Dorf	8'000	P	78.8 ¹⁾	78.2	78.8 ¹⁾	78.2
Centrale Thermique de Vouvry SA	Vouvry	1'000	P	95.0	95.0	95.0	95.0
AlpEnergie Suisse Sàrl	Lausanne	20	S	100.0	100.0	100.0	100.0
Salanfe SA	Vernayaz	18'000	P	100.0	100.0	100.0	100.0
SOCIÉTÉS DE PARTENAIRES							
Grande Dixence SA	Sion	300'000	P,H	60.0	60.0	60.0	60.0
Cleuson-Dixence, société simple	Sion	-	P	31.8 ²⁾	31.8 ²⁾	72.7	72.7
Forces Motrices Hongrin-Léman SA	Château-d'Oex	30'000 ³⁾	P	39.3	39.3	39.3	39.3
Electra-Massa	Naters	40'000	P	23.0	23.0	23.0	23.0
Forces Motrices de Conches SA	Lax	30'000	P	41.0	41.0	41.0	41.0
Société des Forces Motrices du Grand-St-Bernard	Bourg-St-Pierre	10'000 ³⁾	P	25.0	25.0	25.0	25.0
Centrales Nucléaires en Participations SA	Berne	150'000	P	33.3	33.3	33.3	33.3
Hydro-Rhône SA	Sion	100	P	30.0	30.0	30.0	30.0
Forces Motrices de Martigny-Bourg SA ⁸⁾	Martigny	3'000	P	18.0	18.0	18.0	18.0
Centrale Nucléaire de Leibstadt SA ⁸⁾	Leibstadt	450'000	P	5.0	5.0	5.0	5.0
Forces Motrices de Fully SA ⁴⁾	Fully	800	P	28.0	0.0	28.0	0.0
SOCIÉTÉS ASSOCIÉES							
Stucky SA ⁵⁾	Lausanne	750	S	0.0	39.0	0.0	39.0
AlpEnergie Italia SpA ⁶⁾	Milan	EUR 1'000	C	0.0	50.0	0.0	50.0
Etrans SA ⁸⁾	Laufenbourg	7'500	T	14.5	14.5	14.5	14.5
Swissgrid SA ⁷⁾⁸⁾	Laufenbourg	15'000	T	13.97	16.0	13.97	16.0

P Production
T Transport
C Commercialisation
S Prestations de services
H Holding

- 1) Acquisition de 0.563% d'actions d'EES au prix du marché.
- 2) Société simple détenue par GRANDE DIXENCE SA à hauteur de 68.2%
- 3) Réduction du capital-actions en 2004.
- 4) Société constituée le 1er juillet 2005 par apport en nature.
- 5) Vente de 34% de nos actions en date du 22 novembre 2005. Cette société n'est plus consolidée au 31 décembre 2005.
- 6) Société vendue en 2005.
- 7) Société constituée en décembre 2004. Vente de 2.03% d'actions à EWZ à la valeur nominale en 2005. La société n'a pas eu d'activité à ce jour.
- 8) Les sociétés de partenaires CENTRALE NUCLÉAIRE DE LEIBSTADT SA et FORCES MOTRICES DE MARTIGNY-BOURG SA, ainsi que les sociétés associées ETRANS SA et SWISSGRID SA dans lesquelles le Groupe exerce, en raison de droits contractuels, une influence déterminante avec moins de 20% des droits de vote sont également prises en compte selon la méthode de la mise en équivalence.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1 CHIFFRE D'AFFAIRES NET

	2005	2004
Ventes et transport d'énergie à		
- des tiers	797'174	496'490
- des actionnaires	484'660	417'934
- des sociétés de partenaires et associées	23'152	42'205
- des autres parties liées	31	-
Bénéfice sur opérations de négoce	38'963	7'972
	1'343'980	964'601
Activité de négoce d'électricité		
Ventes	1'121'416	690'600
Achats	(1'085'119)	(678'861)
Corrections de valeur des contrats ouverts en fin de période	2'666	(3'767)
Bénéfice sur opérations de négoce	38'963	7'972

2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	Note	2005	2004
Prestations propres activées	11,12	4'711	4'650
Variation des travaux en cours		2'230	(7'446)
Gains sur ventes d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	180
Gains sur ventes des sociétés de partenaires et associées		1'466	-
Dissolutions de provisions	22	635	2'440
Autres produits d'exploitation avec			
- des tiers		11'673	11'790
- des actionnaires		1'889	3'626
- des sociétés non consolidées		12	-
- des sociétés de partenaires et associées		1'782	2'101
- des autres parties liées		583	1'098
		24'981	18'439

3 ACHATS D'ÉNERGIE

	2005	2004
Achats d'énergie auprès		
- de tiers	(791'119)	(543'561)
- d'actionnaires	(135'412)	(85'219)
- de sociétés de partenaires	(223'040)	(225'869)
	(1'149'571)	(854'649)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

4 MATÉRIEL ET PRESTATIONS

	2005	2004
Matériel et prestations acquis auprès		
- de tiers	(7'730)	(12'835)
- d'actionnaires	(536)	(751)
- des sociétés non consolidées	(704)	-
- de sociétés de partenaires et associées	(636)	(468)
- des autres parties liées	(8'773)	(8'318)
	(18'379)	(22'372)

5 CHARGES DE PERSONNEL

	Note	2005	2004
Salaires, traitements et autres		(17'535)	(17'660)
Charges de prévoyance	22	-	(151)
Rentes bénévoles	22	(1'170)	(450)
Autres charges sociales		(2'285)	(2'143)
Autres charges du personnel		(1'033)	(410)
		(22'023)	(20'814)

A la date du bilan, l'effectif du Groupe, converti en postes à plein temps (EPT), est de 159 (163 l'année précédente).

6 AMORTISSEMENTS

	Note	2005	2004
Amortissements ordinaires des			
- immobilisations corporelles	11	(20'695)	(24'713)
- immobilisations incorporelles	12	(20'520)	(19'940)
Pertes de valeur sur les			
- immobilisations corporelles	11	-	(11'374)
- immobilisations incorporelles	12	-	(45)
		(41'215)	(56'072)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

7 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	2005	2004
Redevances hydrauliques	(9'273)	(9'926)
Energie de pompage et de restitution	(484)	(761)
Débours, frais de déplacement et de représentation	(1'242)	(1'185)
Assurances	(1'025)	(1'031)
Impôts sur le capital, autres impôts et taxes	(4'121)	(2'935)
Frais d'administration payés à		
- des tiers	(10'435)	(7'488)
- des actionnaires	(125)	(596)
- des sociétés non consolidées	(192)	-
- des sociétés de partenaires et associées	(1'276)	(808)
- des autres parties liées	(9'840)	(8'307)
Autres charges d'exploitation payées à		
- des tiers	(1'612)	(651)
- des actionnaires	(425)	(327)
- des sociétés non consolidées	(2)	-
- des sociétés de partenaires et associées	-	(10)
- des autres parties liées	-	(22)
Pertes sur ventes d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	(53)
Pertes sur ventes des sociétés de partenaires et associées	(1'137)	-
	(41'189)	(34'100)

Cette rubrique inclut les coûts liés à la mise en place d'un nouveau pôle énergétique suisse.

8 RÉSULTAT DES AUTRES PARTICIPATIONS

	2005	2004
Autres bénéfices sur cession	-	10
Autres produits	7	7
	7	17

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

9 Coût financier net

	Note	2005	2004
Produits d'intérêts		1'442	1'903
Charges d'intérêts		(25'138)	(21'092)
Gains et pertes de changes, nets		(541)	(401)
Frais bancaires, commissions et autres		(128)	(253)
		(24'365)	(19'843)
Composants des produits d'intérêts			
Intérêts sur prêts financiers auprès			
- de tiers		53	369
- des actionnaires		2	6
- des sociétés non consolidées		4	-
- de sociétés de partenaires et associées		281	528
- des autres parties liées		18	82
Intérêts sur liquidités		436	664
Intérêts capitalisés	11,12	648	254
		1'442	1'903
Composants des charges d'intérêts			
Intérêts sur emprunts obligataires		(12'411)	(12'395)
Intérêts sur dettes bancaires et hypothécaires		(1'104)	(1'108)
Intérêts sur autres dettes financières envers			
- des tiers		(4'430)	(4'368)
- des actionnaires		(5'584)	(2'886)
- des sociétés non consolidées		(1)	-
- des sociétés de partenaires et associées		(7)	(6)
- des autres parties liées		(20)	(32)
Effets de l'actualisation des provisions et autres engagements	21,23	(1'012)	(297)
Correction de valeur des autres instruments financiers dérivées	26	(569)	-
		(25'138)	(21'092)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

10 IMPÔTS

	2005	2004
Impôts sur le bénéfice		
Impôts courants	(12'089)	(1'246)
Impôts différés	(2'104)	(5'849)
	(14'193)	(7'095)
Composants des impôts courants		
Impôts concernant l'exercice	(12'093)	(471)
Impôts concernant des exercices antérieurs	4	(775)
	(12'089)	(1'246)
Composants des impôts différés		
Participations mises en équivalence	692	8'510
Immobilisations corporelles	161	(4'622)
Immobilisations incorporelles	(232)	(207)
Autres actifs	(85)	353
Provisions	(1'748)	3'990
Autres passifs	(892)	1'286
Contributions spéciales	-	(15'159)
	(2'104)	(5'849)
Explication de la charge d'impôts		
Taux d'imposition moyen du groupe	22.56%	21.65%
Résultat du groupe avant impôts (EBT)	72'451	42'946
Impôts sur le bénéfice au taux moyen du groupe	(16'345)	(9'297)
Charges et produits sans effets fiscaux	2'150	2'977
Impôts courants concernant des exercices antérieurs	-	(775)
Autres	2	-
	(14'193)	(7'095)
	31.12.2005	31.12.2004
Impôts différés au bilan		
Impôts différés passifs	(144'219)	(147'630)
	(144'219)	(147'630)
Composants des impôts différés au bilan		
Participations mises en équivalence	(49'343)	(50'034)
Immobilisations corporelles	(6'007)	(6'169)
Immobilisations incorporelles	780	1'012
Autres actifs	(3'876)	(3'791)
Provisions	409	2'158
Autres passifs	(392)	1'780
Fonds propres	(23)	(6'819)
Contributions spéciales	(85'767)	(85'767)
	(144'219)	(147'630)
Impôts différés des charges et produits comptabilisés en fonds propres		
Juste valeur des instruments financiers disponibles à la vente	(23)	-
Versements additionnels	-	(6'819)
	(23)	(6'819)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

11 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Bâtiments et terrains	Installations de production	Installations de transport	Autres	Projets en cours	Total
Valeurs brutes au 01.01.2004	83'418	409'487	605'895	59'242	12'266	1'170'308
Investissements	-	-	37	1'095	20'527	21'659
Prestations propres activées	-	-	-	-	3'002	3'002
Intérêts capitalisés	-	-	254	-	-	254
Sorties	(3'746)	(120)	(3'885)	(5'805)	(11'306)	(24'862)
Transferts	1'691	216	4'202	143	(6'252)	0
Transfert à travaux en cours (parts de tiers)	-	-	-	-	(665)	(665)
Valeurs brutes au 31.12.2004	81'363	409'583	606'503	54'675	17'572	1'169'696
Amortissements cumulés au 01.01.2004	(21'939)	(321'335)	(207'721)	(47'982)	0	(598'977)
Amortissements ordinaires	(910)	(2'974)	(15'301)	(5'505)	-	(24'690)
Pertes de valeur	-	-	(4'928)	-	(6'469)	(11'397)
Sorties	3'308	120	3'885	5'805	6'469	19'587
Amortissements cumulés au 31.12.2004	(19'541)	(324'189)	(224'065)	(47'682)	0	(615'477)
Valeurs nettes au 31.12.2004	61'822	85'394	382'438	6'993	17'572	554'219
Valeurs brutes au 01.01.2005	81'363	409'583	606'503	54'675	17'572	1'169'696
Investissements	-	286	1'564	-	19'354	21'204
Prestations propres activées	-	-	-	-	2'799	2'799
Intérêts capitalisés	-	-	-	-	571	571
Sorties	-	(4'795)	(1'455)	(2'143)	(4'035)	(12'428)
Transferts	393	10'457	8'059	6'407	(25'316)	0
Valeurs brutes au 31.12.2005	81'756	415'531	614'671	58'939	10'945	1'181'842
Amortissements cumulés au 01.01.2005	(19'541)	(324'189)	(224'065)	(47'682)	0	(615'477)
Amortissements ordinaires	(673)	(3'311)	(14'100)	(2'611)	-	(20'695)
Sorties	-	4'795	1'455	2'143	-	8'393
Amortissements cumulés au 31.12.2005	(20'214)	(322'705)	(236'710)	(48'150)	0	(627'779)
Valeurs nettes au 31.12.2005	61'542	92'826	377'961	10'789	10'945	554'063

Comme lors de chaque clôture, les installations de production ont fait l'objet d'une estimation de leur valeur recouvrable. Les pertes de valeur constatées lors de cet examen sont contenues dans les amortissements cumulés. Aucun ajustement de ces valeurs n'a été nécessaire durant les deux exercices sous revue.

A la date du bilan, la valeur d'assurance d'incendie des bâtiments, des machines et des équipements s'élève à CHF 724 millions (CHF 732 millions l'année précédente).

Les intérêts capitalisés sont calculés sur la base d'un taux d'intérêt de 4% (6.5% en 2004).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

12 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Droits d'usage acquis	Droits de prélèvement	Autres	Projets en cours	Total
Valeurs brutes au 01.01.2004	38'518	835'096	3'134	2'321	879'069
Investissements	-	-	60	2'940	3'000
Prestations propres activées	-	-	-	1'648	1'648
Sorties	(45)	-	(814)	(354)	(1'213)
Transferts	-	-	814	(814)	0
Valeurs brutes au 31.12.2004	38'473	835'096	3'194	5'741	882'504
Amortissements cumulés au 01.01.2004	(14'311)	(555'031)	(3'134)	0	(572'476)
Amortissements ordinaires	(816)	(18'250)	(874)	-	(19'940)
Pertes de valeur	(45)	-	-	-	(45)
Sorties	45	-	814	-	859
Amortissements cumulés au 31.12.2004	(15'127)	(573'281)	(3'194)	0	(591'602)
Valeurs nettes au 31.12.2004	23'346	261'815	0	5'741	290'902
Valeurs brutes au 01.01.2005	38'473	835'096	3'194	5'741	882'504
Investissements	-	-	-	3'079	3'079
Prestations propres activées	-	-	-	1'912	1'912
Intérêts capitalisés	-	-	-	77	77
Sorties	-	-	-	(558)	(558)
Transferts	-	-	6'259	(6'259)	0
Valeurs brutes au 31.12.2005	38'473	835'096	9'453	3'992	887'014
Amortissements cumulés au 01.01.2005	(15'127)	(573'281)	(3'194)	0	(591'602)
Amortissements ordinaires	(816)	(18'250)	(1'454)	-	(20'520)
Amortissements cumulés au 31.12.2005	(15'943)	(591'531)	(4'648)	0	(612'122)
Valeurs nettes au 31.12.2005	22'530	243'565	4'805	3'992	274'892

Comme lors de chaque clôture, les droits de prélèvement ont fait l'objet d'une estimation de leur valeur recouvrable. Les pertes de valeur constatées lors de cet examen sont contenues dans les amortissements cumulés.

Aucun ajustement de ces valeurs n'a été enregistré durant les deux exercices sous revue.

Les intérêts capitalisés sont calculés sur la base d'un taux d'intérêt de 4% (6.5% en 2004).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS DE GRANDE DIXENCE SA ET CLEUSON-DIXENCE

	Valeurs brutes retraitées 2005	Valeurs brutes retraitées 2004	Quote-part du Groupe 2005	Quote-part du Groupe 2004
Immobilisations corporelles	1'385'745	1'403'476	960'361	972'209
Immobilisations incorporelles	8'476	14'169	8'476	10'305
Immobilisations financières	20'543	18'649	12'328	11'191
Actifs circulants	22'928	17'657	13'953	10'656
Engagements à long terme	(738'167)	(738'022)	(442'900)	(442'813)
Engagements à court terme	(180'605)	(189'626)	(109'007)	(114'272)
Actifs nets	518'920	526'303	443'211	447'276
Produits reçus des partenaires	131'834	143'004	89'107	88'210
Charges et autres produits d'exploitation	(141'857)	(63'363)	(92'394)	(33'011)
Résultat net ¹⁾	(10'023)	79'641	(3'287)	55'199

Le 12 décembre 2000, le puits blindé de la conduite forcée qui appartient à Cleuson-Dixence et qui amène les eaux du barrage de la Grande Dixence à l'usine de Bieudron s'est rompu. La remise en service de l'aménagement nécessitera la reconstruction complète du blindage et d'autres travaux. Les études et travaux prévus à cet effet débutés en 2004 se sont poursuivis en 2005. A la suite de cet accident, le Groupe a entamé une procédure civile contre le consortium de construction qu'elle estime responsable et lui réclame la réparation du dommage subi. Les conclusions définitives de l'enquête pénale, qui ne sont pas connues, et la faillite d'un des trois partenaires du consortium constituent des éléments d'incertitude importants. Dans ce contexte, le Groupe a entièrement amorti la valeur comptable du blindage qui s'élevait à CHF 132 millions mais a renoncé à porter au bilan les indemnités.

1) En raison de l'obligation des actionnaires de couvrir les charges des sociétés de partenaires, le résultat net, retraité selon les normes comptables du Groupe, représente un excédent ou une insuffisance de produits qui est imputé aux achats d'énergie du Groupe. Les comptes sociaux des sociétés de partenaires ne sont pas déficitaires.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

CHIFFRES CLÉS DES AUTRES SOCIÉTÉS DE PARTENAIRES ACTIFS

	Valeurs brutes retraitées 2005	Valeurs brutes retraitées 2004	Quote-part du Groupe 2005	Quote-part du Groupe 2004
Immobilisations corporelles	488'287	493'120	169'758	172'798
Immobilisations incorporelles	525'592	578'968	175'196	192'987
Immobilisations financières	3'257	287	1'105	116
Actifs circulants	116'369	100'724	39'112	32'746
Engagements à long terme	(528'807)	(610'420)	(180'004)	(207'995)
Engagements à court terme	(144'820)	(96'888)	(48'233)	(31'138)
<i>Goodwill</i> acquis par le Groupe	-	-	406	406
Actifs nets	459'878	465'791	157'340	159'920
Produits reçus des partenaires	349'639	333'363	116'927	109'855
Charges et autres produits d'exploitation	(348'162)	(322'083)	(116'817)	(107'242)
Amortissement des <i>goodwill</i> acquis par le Groupe	-	-	-	(12)
<i>Goodwill</i> négatif acquis par le Groupe	-	-	-	22
Résultat net ¹⁾	1'477	11'280	110	2'623

CHIFFRES CLÉS DES AUTRES SOCIÉTÉS DE PARTENAIRES PASSIFS

	Valeurs brutes retraitées 2005	Valeurs brutes retraitées 2004	Quote-part du Groupe 2005	Quote-part du Groupe 2004
Immobilisations corporelles	1'412'982	1'484'806	70'649	74'240
Immobilisations financières	807'031	656'000	40'352	32'800
Actifs circulants	285'521	223'897	14'278	11'197
Engagements à long terme	(2'323'291)	(2'363'378)	(116'384)	(118'388)
Engagements à court terme	(229'525)	(104'729)	(11'484)	(5'244)
Actifs nets	(47'282)	(103'404)	(2'589)	(5'395)
Produits reçus des partenaires	445'734	501'356	22'287	25'068
Charges et autres produits d'exploitation	(369'362)	(450'315)	(18'469)	(22'516)
Résultat net ¹⁾	76'372	51'041	3'818	2'552

1) En raison de l'obligation des actionnaires de couvrir les charges des sociétés de partenaires, le résultat net, retraité selon les normes comptables du Groupe, représente un excédent ou une insuffisance de produits qui est imputé aux achats d'énergie du Groupe. Les comptes sociaux des sociétés de partenaires ne sont pas déficitaires.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

14 PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

	31.12.2005	31.12.2004
Mouvements		
Valeur nette au début de la période	6'245	3'440
Quote-part du groupe au résultat	224	576
Investissements	-	2'405
Cessions	(2'850)	-
Dividendes	(196)	(163)
Ecarts de conversion	11	(13)
Valeur nette à la fin de la période	3'434	6'245

CHIFFRES CLÉS

	Quote-part du Groupe 2005	Quote-part du Groupe 2004
Immobilisations corporelles	1'613	1'739
Immobilisations incorporelles	1'537	1'441
Immobilisations financières	-	350
Actifs circulants	7'085	22'813
Engagements à long terme	(3'920)	(2'479)
Engagements à court terme	(2'881)	(17'619)
Actifs nets	3'434	6'245
Produits d'exploitation	5'859	10'245
Résultat opérationnel (EBIT)	351	578
Résultat net	204	409

15 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	31.12.2005	31.12.2004
Autres participations	276	173
Prêts à long terme auprès		
- des actionnaires	-	250
- de sociétés de partenaires et associées	5'034	5'756
	5'310	6'179

Les autres participations sont inscrites au bilan à leurs justes valeurs.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

16 STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

	31.12.2005	31.12.2004
Matériel et marchandises	67	76
Travaux en cours	5'624	2'281
	5'691	2'357

17 CRÉANCES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET PRESTATIONS

	31.12.2005	31.12.2004
Créances auprès		
- de tiers	87'628	64'672
- d'actionnaires	78'857	51'656
- de sociétés de partenaires et associées	2'955	1'993
- des autres parties liées	148	4
Provision pour créances douteuses	(500)	(500)
	169'088	117'825

18 AUTRES CRÉANCES ET COMPTES DE RÉGULARISATION

	Note	31.12.2005	31.12.2004
TVA, impôts anticipés et autres impôts récupérables		211	4'700
Créances auprès des institutions de prévoyance		113	102
Avantages et prestations payés d'avance		114	83
Instruments financiers dérivés actifs	26	2'572	-
Intérêts courus auprès			
- de sociétés de partenaires et associées		90	244
Prêts à court terme (avances) auprès			
- de tiers		82	14
- de sociétés de partenaires et associées		3'504	1'788
- des autres parties liées		896	-
Autres créances et transitoires auprès			
- de tiers		8'455	2'386
- d'actionnaires			49
- de sociétés de partenaires et associées		2'955	4'966
- des autres parties liées		3	251
		18'995	14'583

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

19 FONDS PROPRES

CAPITAL-ACTIONS

Au 31 décembre 2005, le capital-actions de la société est de KCHF 145'000 divisé en 1'450'000 actions nominatives de CHF 100.- nominal, entièrement libéré.

L'assemblée générale peut en tout temps convertir les actions nominatives en actions au porteur et vice versa.

Conformément aux statuts d'EOS, l'actionnaire qui désire céder tout ou partie de ses actions doit en informer préalablement le Conseil d'administration. Ce dernier en informe les autres actionnaires pour leur donner la possibilité de se porter acquéreur. Un transfert d'actions n'est valable que s'il a été approuvé par le Conseil d'administration et inscrit au registres des actions.

VERSEMENTS ADDITIONNELS

Les versements additionnels en capital représentent la différence entre le prix d'émission et la valeur nominale du capital-actions libéré. Ces versements ne sont pas distribuables aux actionnaires.

BÉNÉFICES ACCUMULÉS

Les bénéfices accumulés englobent l'ensemble des réserves légales, statutaires et libres résultant des bénéfices réalisés par les sociétés du Groupe.

DIVIDENDES

Le Conseil d'administration n'a pas proposé le versement de dividendes durant les deux exercices sous revue.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20 DETTES FINANCIÈRES

			31.12.2005		31.12.2004	
Dettes financières à long terme			438'264		570'367	
Dettes financières à court terme			157'948		87'101	
			596'212		657'468	
	Taux effectif	Durée	Juste valeur			
			2005	2004		
Emprunts obligataires						
- CHF 300 mio à 4%, échéance 10.02	4.20%	1998-2009	316'203	322'648	298'264	297'853
Emprunts auprès d'établissements financiers						
- Banque	5.00%	2000-2007	10'360	10'736	10'000	10'000
- Banque	4.34%	2000-2008	10'449	10'722	10'000	10'000
- Assurance	3.22%	1999-2006	-	5'114	-	5'000
- Assurance	3.54%	1998-2008	113'532	115'717	110'000	110'000
- Assurance	4.44%	2000-2010	10'825	11'029	10'000	10'000
Emprunt auprès des actionnaires 1)						
- Tranche 1	3.40%	2002-2011	-	40'332	-	40'884
- Tranche 2	2.55%	2004-2011	-	80'664	-	86'630
Autres dettes envers						
- des tiers		A vue	5'056	53	5'056	53
- de l'actionnaire		A vue	152'057	86'069	152'057	86'069
- des sociétés de partenaires et associées		A vue	835	82	835	82
- des autres parties liées		A vue	-	897	-	897
Total des dettes financières du Groupe			619'317	684'063	596'212	657'468

1) Emprunt ou préfinancement converti en capital-actions d'EOS HOLDING en date du 26 octobre 2005. N'étant pas rémunérés, l'emprunt a été actualisé au taux prévalant sur le marché des capitaux à la date du versement et l'effet de l'escompte a été inscrit dans les fonds propres. L'escompte a été porté en diminution des fonds propres à la date de la conversion (voir note variation des fonds propres)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21 PROVISIONS

		31.12.2005	31.12.2004
Provisions à long terme		24'789	23'898
Provisions à court terme		2'087	2'807
		26'876	26'705
	Démantèlement	Autres	Total
Etat au 01.01.2004	23'898	4'384	28'282
Constitutions	-	-	0
Emplois	-	-	0
Dissolutions	-	(1'874)	(1'874)
Effets de l'actualisation	-	297	297
Etat au 31.12.2004	23'898	2'807	26'705
Etat au 01.01.2005	23'898	2'807	26'705
Constitutions	-	891	891
Emplois	-	-	0
Dissolutions	-	(720)	(720)
Effets de l'actualisation	-	-	0
Etat au 31.12.2005	23'898	2'978	26'876

La provision pour démantèlement est destinée au démontage des installations de la CENTRALE THERMIQUE DE VOUVRY SA. Le démontage des installations est différé à une date indéterminée.

Les autres provisions couvrent des risques liés à l'exploitation de nos installations. A ce titre, les coûts de remise en état de l'aménagement de Fully constitue l'essentiel de cette rubrique. L'aménagement de Fully sera remis en service courant 2006.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

22 AVANTAGES DU PERSONNEL

	Prévoyance	Retraites anticipées	Rentes bénévoles	Total
Etat au 01.01.2004	6'644	5120	6'930	18'694
Contributions payées	(1'352)	(266)	(674)	(2'292)
Coût net inscrit au compte de résultat	151	-	340	491
Dissolutions provisions	(237)	(2'005)	-	(2'242)
Etat au 31.12.2004	5'206	2'849	6'596	14'651
Etat au 01.01.2005	5'206	2'849	6'596	14'651
Contributions payées	(1'457)	-	(714)	(2'171)
Coût net inscrit au compte de résultat	-	-	1'170	1'170
Dissolutions provisions	(526)	(109)	-	(635)
Etat au 31.12.2005	3'223	2'740	7'052	13'015

La prévoyance représente l'engagement du Groupe envers la CPE. Il s'agit de la part comptabilisée de l'insuffisance d'actifs du régime (voir ci-dessous).

Les retraites anticipées représentent l'engagement du Groupe envers ses collaborateurs actifs. L'engagement envers les collaborateurs en retraite anticipé est transféré à la CPE. Les retraites anticipées sont accordées à tous les employés dès l'âge de 60 ans.

Les rentes bénévoles représentent l'engagement du Groupe envers ses anciens collaborateurs. Elles se composent de l'indexation des rentes de prévoyance non assurée par la CPE et de la participation à l'assurance maladie.

	31.12.2005	31.12.2004
Engagements de prévoyance comptabilisés au bilan		
Juste valeur des actifs des régimes	206'863	180'116
Valeur actualisée des engagements de prévoyance	(201'001)	(202'350)
Excédant/(Insuffisance) d'actifs	5'862	(22'234)
Ecarts actuariels non comptabilisés	(9'042)	(17'028)
Excédant/(Insuffisance) d'actifs comptabilisée	(3'180)	(5'206)

Le taux de couverture de la CPE, calculé selon les normes suisses en vigueur, s'élève au 31 décembre 2005 à 117.5%. (2004 : 102%).

	31.12.2005	31.12.2004
Charge de prévoyance comptabilisée au compte de résultat		
Coût des services rendus	2'278	2'898
Cotisations des employés	(971)	(901)
Coût financier	7'083	7'032
Rendement attendu des actifs du régime	(9'006)	(9'211)
Transfert (de) / à l'excédent d'actifs du régime non comptabilisé	90	96
Dissolution de provision	526	237
Coût net de prévoyance du Groupe	0	151
Rendement effectif des actifs du régime - (Perte)	31'807	(6'420)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le transfert (de) / à l'excédent d'actifs du régime non comptabilisé est constitué des excédents de rendement attendu des actifs ainsi que des cotisations supérieures au coût net de prévoyance versées par le Groupe. Les excédents d'actifs du régime ne sont pas portés au bilan.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Taux d'actualisation	3.5%	3.5%
Taux de rendement attendu des actifs du régime	5.0%	5.0%
Augmentation future des salaires	1.5%	1.5%
Augmentation future des retraites	1.0%	1.0%

23 AUTRES ENGAGEMENTS

	Note	31.12.2005	31.12.2004
Engagements envers des sociétés de partenaires	13	2'590	5'395
Option financière en faveur d'un actionnaire	27	15'000	15'000
		17'590	20'395

La valeur de l'option est évaluée à la fin de chaque exercice à la juste valeur. La juste valeur est déterminée sur la base des informations disponibles sur un horizon de 5 ans. Lors des exercices précédents, cet engagement n'avait pas enregistré de mouvement, sa valorisation n'étant pas significativement différente de celle calculée fin 2003. Au cours de l'exercice 2005, cet engagement a été employée à hauteur de KCHF 1'148, il a fait l'objet de constitutions pour KCHF 135 et les effets de l'actualisation, figurant dans les coûts financiers, s'élèvent à KCHF 1'012.

24 DETTES RÉSULTANT D'ACHATS ET DE PRESTATIONS

	31.12.2005	31.12.2004
Dettes envers		
- des tiers	88'837	53'104
- des actionnaires	15'524	2'018
- des sociétés non consolidées	507	-
- des sociétés de partenaires et associées	2'193	3'466
- des autres parties liées	1'282	2'899
	108'343	61'487

25 AUTRES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION

	Note	31.12.2005	31.12.2004
TVA, impôts anticipés et autres impôts dus		2'940	2'350
Dettes envers des institutions de prévoyance		3	-
Salaires et autres charges sociales dus		384	417
Heures supplémentaires et vacances dues		1'082	1'094
Instruments financiers dérivés passifs	26	569	47
Intérêts courus envers			
- des tiers		12'887	12'888
Autres dettes et transitoires envers			
- des tiers		24'773	13'224
- des actionnaires		5'142	7'663
- des sociétés de partenaires et associées		3'065	2'229
- des autres parties liées		15'979	282
		66'824	40'194

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

26 INSTRUMENTS DÉRIVÉS

CONTRATS LIÉS À L'ACTIVITÉ DE NÉGOCE D'ÉLECTRICITÉ

	Valeurs positives	Valeurs négatives	Valeurs nettes
Opérations ouvertes au 31.12.2004			
Contrats à terme	7'245	(6'148)	1'097
Contrats d'option	-	(1'144)	(1'144)
Contrats de capacité	-	-	0
	7'245	(7'292)	(47)
Opérations ouvertes au 31.12.2005			
Contrats à terme	82'800	(89'467)	(6'667)
Contrats d'option	9'620	-	9'620
Contrats de capacité	515	(896)	(381)
	92'935	(90'363)	2'572

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

	Valeurs positives	Valeurs négatives	Valeurs nettes
Opérations ouvertes au 31.12.2005			
Swap d'intérêts emprunts 25 millions	-	(154)	(154)
Swap d'intérêts emprunts 50 millions	-	(415)	(415)
	0	(569)	(569)

27 RELATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

ACTIONNAIRES

Le Groupe réalise une part importante de son activité avec ses actionnaires. Il leur achète et leur vend de l'énergie électrique à court et à long terme, leur fournit des prestations de transport d'énergie électrique et leur procure des services dits associés (fourniture d'énergie d'appoint et prestations de services). Certains actionnaires lui ont en outre confié la gestion de portefeuilles commerciaux et/ou de négoce. Toutes ces prestations sont réalisées entre les parties à des conditions conformes aux prix du marché.

Accords avec les actionnaires

La société EOS, filiale de EOS HOLDING, a signé en mars 2001 avec ses "actionnaires-clients" de l'époque (EEF, RE, SIG, SIL), désormais tous actionnaires de EOS HOLDING, un accord cadre et une série de conventions qui sont entrés en application le 1^{er} octobre 2001. Ces accords contiennent des mesures visant à assurer la pérennité financière de la société selon un plan à long terme accepté par ses actionnaires.

Ces accords prévoient, depuis leur entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2001 et pour une période de six ans (c'est-à-dire jusqu'au 30 septembre 2007), une obligation d'achat, par les "actionnaires-clients", de quantités annuelles d'énergie définies, à des conditions prédéterminées ainsi que l'octroi de prêts convertibles ou préfinancements non rémunérés à hauteur de CHF 155 millions. Ces créances ont été converties, selon décision de l'assemblée générale extraordinaire du 26 octobre 2005, en capital-actions par l'émission au pair de 1'550'000 nouvelles actions nominatives de CHF 100.-.

Dans le cadre des conventions, les "actionnaires-clients" ont la possibilité, dès le 1^{er} octobre 2007 et jusqu'au 31 décembre 2030, de s'approvisionner auprès d'EOS, pour une quantité annuelle totale ne pouvant excéder 1'500 GWh, à un prix équivalent à son coût moyen de production. Le cas échéant, la différence cumulée au fil des années entre le prix de vente moyen d'EOS, hors vente au coût moyen de production aux "actionnaires-clients", et le coût moyen de production sur les quantités prélevées, ne pourra s'élever à un montant supérieur au montant des contributions spéciales versées par les "actionnaires-clients" au cours de la période allant du 1^{er} octobre 2001 au 30 septembre 2004, soit un total de CHF 380 millions.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Cette possibilité d'approvisionnement est considérée comme un droit d'achat qui ne naîtra qu'au moment de l'exercice du droit et qui s'éteindra uniquement par la livraison physique d'électricité. Il s'agit dès lors d'une obligation future de livraison d'énergie.

Comme il n'est pas possible de déterminer si les "actionnaires-clients" feront usage de leur droit ni à quelles conditions il sera exercé, aucun engagement n'a été enregistré dans les états financiers.

La société EOS a signé en juillet 2005 avec les actionnaires d'EOS HOLDING un contrat de fourniture d'énergie à long terme afin de renforcer leur sécurité d'approvisionnement et, pour EOS, de limiter les risques de fluctuation de prix sur une partie de sa production. Le contrat entrera en vigueur pour des livraisons débutant le 1^{er} octobre 2007 et prendra automatiquement fin à l'échéance prévue, soit le 31 décembre 2015. Les termes du contrat sont conformes aux conditions du marché au moment de sa conclusion et comprennent au surplus des clauses de sauvegarde en cas d'évolution marquée de ces conditions.

Option financière

Le Groupe a accordé à SIG un droit de prélèvement de puissance et d'énergie provenant de sa part à la production de la société de partenaires FORCES MOTRICES HONGRIN-LÉMAN SA. Il permet à SIG d'acquiescer au prix de revient de production de cette dernière 20% des apports naturels moyens de la société. Le droit de prélèvement se termine le 30 septembre 2051 à l'échéance des concessions actuelles de FORCES MOTRICES HONGRIN-LÉMAN SA. En mars 2003, la fourniture d'énergie a été convertie en une option financière. L'option peut être exercée dès que le prix horaire du marché du spot de la bourse EEX à Leipzig dépasse le prix de revient de production (prix d'exercice de l'option). Au 31 décembre 2004 et 2005, l'option financière a été estimée à CHF 15 millions et figure dans les autres engagements et est présentée dans la note 21.

Relations avec EOS HOLDING

Une partie des tâches de direction du Groupe est assumée par le management d'EOS HOLDING qui coordonne les activités entre EOS et AVENIS TRADING. EOS HOLDING participe également au financement du Groupe.

Autres transactions

SOCIÉTÉS DE PARTENAIRES

Le Groupe effectue une part importante de ses achats d'énergie auprès des sociétés de partenaires. Il bénéficie d'un droit de prélèvement de puissance et d'énergie auprès de ces dernières dans la proportion de sa participation. En contrepartie et dans une proportion identique, il est tenu contractuellement de couvrir leurs charges.

Les informations comptables et financières des sociétés de partenaires sont présentées dans la note 13.

SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Des mandats sont confiés à STUCKY SA. Les tâches de coordination de la gestion des réseaux de transport THT au niveau national et international ont été déléguées à ETRANS SA. Toutes ces sociétés facturent leurs prestations aux conditions du marché.

Les informations comptables et financières des sociétés associées sont présentées dans la note 14.

AUTRES PARTIES LIÉES

Les autres parties liées englobent les sociétés détenues directement par EOS HOLDING.

EOS a mandaté AVENIS TRADING pour assumer les tâches de ventes directes et de gestion de portefeuille énergétique du Groupe. EOS réalise une partie des tâches de support des activités d'AVENIS TRADING. Toutes ces prestations sont facturées aux conditions du marché.

Depuis le milieu de l'année 2003, HYDRO EXPLOITATION SA a repris le personnel d'exploitation des usines hydrauliques du Groupe et assume la maintenance et l'exploitation de ces usines. Des mandats sont confiés à CLEUSON-DIXENCE SA (CDC) et CISEL INFORMATIQUE SA. Toutes ces sociétés facturent leurs prestations aux conditions du marché.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RÉMUNÉRATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Groupe EOS a perçu CHF 1.2 mio de rémunération durant l'exercice sous revue (CHF 1 mio l'année précédente). La Direction générale a perçu CHF 2.7 mio de rémunération (CHF 2.4 mio l'année passée).

Les membres de la direction ainsi que les membres du conseil d'administration sont identiques à ceux du Groupe EOS HOLDING.

28 INCERTITUDES RELATIVES AUX ESTIMATIONS COMPTABLES

ACTIFS DE PRODUCTION ET D'APPROVISIONNEMENTS

Lors de chaque clôture, les actifs de production et d'approvisionnement détenus par le Groupe font l'objet d'une estimation de leur valeur recouvrable. Cette valeur repose sur des hypothèses de prix de l'électricité estimés futurs.

L'ouverture probable du marché suisse, les modifications législatives suisses et européenne ainsi que la volatilité des prix du marché européen pourraient sensiblement influencer le niveau des pertes de valeurs constatées sur ces actifs. Aucun ajustement n'a été enregistré durant les deux exercices sous revue, le niveau moyen des prix de l'électricité long terme étant considéré comme stable.

La composition de ces actifs et leur valeurs comptables sont :

	Notes	31.12.2005	31.12.2004
• Immobilisations corporelles (installations de productions)	11	92'826	85'394
• Immobilisations incorporelles (droits d'usage et droits de prélèvement)	12	266'095	285'161
• Sociétés de partenaires	13	579'961	601'394

29 ENGAGEMENTS FUTURS ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Le Groupe n'a pas d'engagements autres que ceux énumérés dans les relations avec les parties liées (notes 13 et 26).

30 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

EOS a signé le 29 septembre 2005 les contrats pour l'acquisition des 16,4% d'actions MOTOR-COLUMBUS jusqu'ici détenues par UBS. Le prix d'achat est de CHF 4'600 par action MOTOR-COLUMBUS pour un montant total de KCHF 381'308.

Les autorités suisse et européenne de la concurrence ont analysé ce rachat et approuvé la requête des acquéreurs sans imposer de conditions particulières. Le consortium est composé des actionnaires minoritaires suisses d'ATEL – EBM (ELEKTRA BIRSECK, MÜNCHENSTEIN), EBL (ELEKTRA BASELLAND, LIESTAL), le canton de Soleure, IBAarau – et, désormais, AIL (AZIENDE INDUSTRIALI DI LUGANO SA) et WWZ (WASSERWERKE ZUG AG). EOS HOLDING à Lausanne, l'énergéticien français EDF et ATEL sont les autres partenaires du consortium. La conclusion définitive des contrats est intervenue le 23 mars 2006.

Après l'exécution de la transaction au premier semestre 2006, les partenaires ont convenu de reGrouper MOTOR-COLUMBUS et ATEL dans une nouvelle société. Par la suite, la nouvelle société, ainsi que les activités commerciales et les actifs d'EOS, seront réunis dans une structure de holding nouvellement créée. Le siège social de la holding sera situé à Neuchâtel alors que la direction de l'Unité d'affaires "Energie Suisse" sera située à Lausanne. De même, EDF a la ferme intention d'étudier toutes les possibilités d'optimiser ses actifs suisses dans le cadre de la nouvelle société. Selon toute vraisemblance, ces étapes seront mises à exécution au cours des deux années à venir.



■ Ernst & Young SA
Audit
Place Chauderon 18
Case postale
CH-1002 Lausanne

■ Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale des actionnaires de
Energie Ouest Suisse (EOS), Lausanne

Lausanne, le 6 avril 2006

Rapport du réviseur des comptes consolidés

En notre qualité de réviseur des comptes consolidés, nous avons vérifié les comptes consolidés (bilan, compte de résultat, flux de trésorerie, variation des fonds propres et annexe) de Energie Ouest Suisse (EOS) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2005.

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS), et sont conformes à la loi suisse.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Pierre Delaloye
0Expert fiduciaire diplômé
(responsable du mandat)

Pierre-Alain Coquoz
Expert-comptable diplômé

■ Succursales à Aarau, Baden, Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lucerne, Lugano, St-Gall, Zoug, Zurich.
■ Membre de la Chambre fiduciaire

IV. COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2005

	<u>Page(s)</u>
Compte de résultat	40
Proposition d'affectation du bénéfice au bilan	41
Bilan	42-43
Annexe	44-47
Rapport du réviseur	48

Remarque :

Dans les tableaux et commentaires qui suivent, les données chiffrées sont exprimées, sauf indication contraire, en milliers de francs suisses (KCHF).

COMPTE DE RESULTAT

	2005	2004
Chiffre d'affaires net	1'292'370	1'033'088
Autres produits d'exploitation	18'822	15'618
Total des Produits d'exploitation	1'311'192	1'048'706
Achats d'énergie	(1'111'359)	(860'769)
Matériel et prestations	(12'944)	(27'954)
Charges de personnel	(23'132)	(16'786)
Amortissements	(43'768)	(49'019)
Autres charges d'exploitation	(34'330)	(28'616)
Total des charges d'exploitation	(1'225'533)	(983'143)
Bénéfice avant intérêts et impôts (EBIT)	85'659	65'563
Produits financiers	7'938	6'795
Charges financières	(20'172)	(18'032)
Total coût financier net	(12'234)	(11'237)
Bénéfice avant impôt (EBT)	73'425	54'326
Impôts sur le bénéfice	(11'487)	-
Bénéfice avant produits et charges exceptionnels	61'938	54'326
Produits exceptionnels s/réalisation d'actifs	3'092	1'240
Prélèvements exceptionnels sur provisions	49'305	130'930
Autres produits exceptionnels	9	237
Total produits exceptionnels	52'406	132'407
Allocations exceptionnelles aux provisions	(5'166)	-
Autres charges exceptionnelles	(616)	(103'720)
Total charges exceptionnelles	(5'782)	(103'720)
Bénéfice net	108'562	83'012

PROPOSITION D'AFFECTATION DU BÉNÉFICE AU BILAN

	2005	2004
Report au début de l'exercice	65'134	2'422
Bénéfice de l'exercice	108'562	83'012
Bénéfice au bilan	173'696	85'434
Dividende CHF 7.- par action (CHF 14.-- par action en 2004)	(10'150)	(20'300)
Attribution la réserve générale	-	-
Solde à reporter	163'546	65'134

BILAN

	31.12.2005	31.12.2004
ACTIF		
Installations en exploitation	668'867	661'161
Immeubles	51'451	51'705
Projets en cours	8'826	16'413
Total immobilisations corporelles	729'144	729'278
Droits d'usage et droits de prélèvement d'énergie auprès de tiers et divers	269'552	295'387
Autres immobilisations	4'805	-
Projets en développement	3'992	-
Total immobilisations incorporelles	278'349	295'387
Participations	315'333	316'085
Prêts aux sociétés du groupe	5'034	5'756
Total immobilisations financières	320'367	321'839
Total de l'actif immobilisé	1'327'861	1'346'505
Travaux en cours et prestations à facturer	5'624	2'281
<i>Créances sur ventes et prestations envers :</i>		
Clients	72'612	49'948
Sociétés proches / actionnaires	78'810	51'652
Sociétés du groupe	3'291	5'031
<i>Autres créances envers :</i>		
Tiers	697	896
Sociétés du groupe	8'592	7'252
Liquidités et titres	79'739	79'479
<i>Actifs transitoires envers :</i>		
Tiers	11'203	7'231
Sociétés proches / actionnaires	-	7
Sociétés du groupe	3'845	6'078
Total de l'actif circulant	264'413	209'857
Total de l'actif	1'592'274	1'556'362

BILAN

	31.12.2005	31.12.2004
PASSIF		
Capital-actions	145'000	145'000
Réserve légale générale	72'500	72'500
Réserve spéciale	11'689	11'689
<i>Bénéfice au bilan :</i>		
report au début de l'exercice	65'135	2'422
bénéfice de l'exercice	108'562	83'012
Total des fonds propres	402'886	314'624
Provision d'amortissement pour droit de retour	2'080	2'800
Autres provisions	409'430	451'748
Total des provisions	411'510	454'548
Emprunts obligataires et assimilés	410'000	410'000
Emprunts aux sociétés proches / actionnaires	-	155'000
Autres engagements auprès société proches / act.	15'000	15'000
Emprunts aux sociétés du groupe	2'650	2'650
Total des fonds étrangers à long terme	427'650	582'650
<i>Dettes sur achats et prestations envers :</i>		
Fournisseurs	88'178	51'361
Sociétés proches / actionnaires	15'586	2'021
Sociétés du groupe	3'691	11'282
<i>Autres dettes envers :</i>		
Tiers	12'047	1'105
Sociétés proches / actionnaires	152'057	86'099
Sociétés du groupe	15'227	14'830
<i>Passifs transitoires envers :</i>		
Tiers	26'909	21'902
Sociétés proches / actionnaires	5'779	4'308
Sociétés du groupe	19'126	5
Intérêts courus	11'628	11'628
Total des fonds étrangers à court terme	350'228	204'540
Total du passif	1'592'274	1'556'362

ANNEXE

Participations			31.12.2005	31.12.2004
Société	Activité	Capital-actions	Pourcentage de contrôle au	Pourcentage de contrôle au
*) Grande Dixence SA, Sion	Production d'électricité	300'000	60%	60%
*) Cleuson-Dixence, société simple	Production d'électricité	p.m.	31.82%	31.82%
*) Salanfe SA, Vernayaz	Production d'électricité	18'000	100%	100%
*) Société des Forces Motrices du Grand-Saint-Bernard SA, Bourg-Saint-Pierre	Production d'électricité	10'000	25%	25%
*) Electra-Massa SA, Naters	Production d'électricité	40'000	23.03%	23.03%
*) Forces Motrices de Conches SA, Lax	Production d'électricité	30'000	41%	41%
*) Forces Motrices Hongrin-Léman SA, Château-d'Oex	Production d'électricité	30'000	39.30%	39.286%
*) Hydro-Rhône SA, Sion	Production d'électricité	100	30%	30%
Energie Electrique du Simplon SA, Simplon-Dorf	Production d'électricité	8'000	78.82%	78.24%
*) Centrale Thermique de Vouvry SA, Vouvry	Production d'électricité	1'000	95%	95%
*) Centrales Nucléaires en Participation SA, Berne	Production d'électricité	150'000	33.33%	33.33%
*) Centrale Nucléaire de Leibstadt SA, Leibstadt	Production d'électricité	450'000	5%	5%
Stucky SA, Lausanne	Prestations de services d'ingénieurs	750	0%	39%
AlpEnergie Italia S.p.A., Milan	Représentation et commerce d'énergie	EUR 1000	0%	50%
AlpEnergie Suisse Sàrl, Lausanne	Prestations de services dans le domaine de l'énergie	20	100%	100%
Etrans, Laufenburg	Gestion du réseau THT suisse	7'500	14.47%	14.47%
*) Forces Motrices de Martigny-Bourg SA, Martigny-Bourg	Production d'électricité	3'000	18%	18%
Forces Motrices de Fully SA, Fully	Production d'électricité	800	28%	0%
Swissgrid AG, Laufenburg	Gestion du réseau THT suisse	15'000	13.97%	16.00%

*) voir obligations de garantie en faveur de tiers

Intégration de la société simple CLEUSON-DIXENCE

Les actifs, passifs, charges et produits de CLEUSON-DIXENCE sont intégrés individuellement dans les comptes d'EOS pour sa part de 7/22ème.

Obligations de garantie en faveur de tiers

Dans les sociétés de partenaires, marquées d'une étoile, EOS s'est engagée, à l'instar des autres partenaires, à prendre livraison de sa part d'énergie et à couvrir les charges desdites sociétés dans la proportion de sa participation, sauf accords spéciaux.

Les charges annuelles de ces sociétés comprennent en particulier les intérêts, ainsi que les amortissements et provisions nécessaires au remboursement des emprunts obligataires.

Assurance incendie des immobilisations	31.12.2005	31.12.2004
	626'893	634'673

Une importante partie des immobilisations n'est pas assurée contre l'incendie du fait de leur nature (murs en béton, galeries, conduites diverses et lignes à haute tension).

ANNEXE

Emprunts obligataires

			31.12.2005	31.12.2004
--	--	--	------------	------------

		Echéance		
4	% 1998/2009	10.02.2009	300'000	300'000
			300'000	300'000

Actionnaires d' EOS

			31.12.2005	31.12.2004
--	--	--	------------	------------

Désignation	Valeur nominale du total des actions	% du capital	Valeur nominale du total des actions	% du capital
EOS HOLDING, Lausanne	145'000	100.000%	144'990	99.993%
Municipalité de Sion, Sion	0	0.000%	0	0.000%
Commune de Martigny, Martigny	0	0.000%	10	0.007%
	145'000	100.000%	145'000	100.000%

Engagements conditionnels

A l'exception de ceux mentionnés dans les transactions avec les actionnaires d'EOS, il n'y a pas d'autres engagements conditionnels.

Engagements envers des fonds de retraite

Le personnel de la société est affilié auprès de la CPE, Caisse Pension Energie à Zurich, institution collective de la branche. Il est assuré dans un plan LPP à prestations définies.

Les statuts de la CPE stipulent que si le bilan technique présente un découvert de plus d'un dixième du passif et que si une amélioration n'est pas prévisible, les contributions doivent être augmentées et/ou les prestations expectatives réduites par une révision des statuts afin de rétablir l'équilibre financier de la Caisse.

Le taux de couverture de la CPE, calculé selon les normes suisses en vigueur, s'élève au 31 décembre 2005 à 117.5%. La caisse est donc en équilibre financier favorable.

	31.12.2005	31.12.2004
Dettes envers les institutions de prévoyance	11'487.25	0.00

Instruments dérivés

L'information sur ces instruments dérivés est mentionnés dans la note 26 des comptes consolidés. Elle concerne exclusivement EOS.

Transactions avec les actionnaires d'EOS HOLDING

La société EOS, filiale de EOS HOLDING, a signé en mars 2001 avec ses "actionnaires-clients" de l'époque (EEF, RE, SIG, SIL), désormais tous actionnaires de EOS HOLDING, un accord cadre et une série de conventions qui sont entrés en application le 1^{er} octobre 2001. Ces accords contiennent des mesures visant à assurer la pérennité financière de la société selon un plan à long terme accepté par ses actionnaires.

Ces accords prévoient, depuis leur entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2001 et pour une période de six ans (c'est-à-dire jusqu'au 30 septembre 2007), une obligation d'achat, par les "actionnaires-clients", de quantités annuelles d'énergie définies, à des conditions prédéterminées ainsi que l'octroi de prêts convertibles ou préfinancements non rémunérés à hauteur de CHF 155 Mio. Ces créances ont été converties, selon décision de l'assemblée générale extraordinaire du 26 octobre 2005, en capital-actions par l'émission au pair de 1'550'000 nouvelles actions nominatives de CHF 100.-.

Dans le cadre des conventions, les "actionnaires-clients" ont la possibilité, dès le 1^{er} octobre 2007 et jusqu'au 31 décembre 2030, de s'approvisionner auprès d'EOS, pour une quantité annuelle totale ne pouvant excéder 1'500 GWh, à un prix équivalent à son coût moyen de production. Le cas échéant, la différence cumulée au fil des années entre le prix de vente moyen d'EOS, hors vente au coût moyen de production aux "actionnaires-clients", et le coût moyen de production sur les quantités prélevées, ne pourra s'élever à un montant supérieur au montant des contributions spéciales versées par les "actionnaires-clients" au cours de la période allant du 1^{er} octobre 2001 au 30 septembre 2004, soit un total de CHF 380 Mio.

Cette possibilité d'approvisionnement est considérée comme un droit d'achat qui ne naîtra qu'au moment de l'exercice du droit et qui s'éteindra uniquement par la livraison physique d'électricité. Il s'agit dès lors d'une obligation future de livraison d'énergie.

Comme il n'est pas possible de déterminer si les "actionnaires-clients" feront usage de leur droit ni à quelles conditions il sera exercé, aucun engagement n'a été enregistré dans les états financiers.

La société EOS a signé en juillet 2005 avec les actionnaires d'EOS HOLDING un contrat de fourniture d'énergie à long terme afin de renforcer leur sécurité d'approvisionnement et, pour EOS, de limiter les risques de fluctuation de prix sur une partie de sa production. Le contrat entrera en vigueur pour des livraisons débutant le 1^{er} octobre 2007 et prendra automatiquement fin à l'échéance prévue, soit le 31 décembre 2015. Les termes du contrat sont conformes aux conditions du marché au moment de sa conclusion et comprennent au surplus des clauses de sauvegarde en cas d'évolution marquée de ces conditions.

ANNEXE

Indications supplémentaires

Le 12 décembre 2000, le puits blindé de la conduite forcée qui appartient à Cleuson-Dixence et qui amène les eaux du barrage de la Grande Dixence à l'usine de Bieudron s'est rompu. La remise en service de l'aménagement nécessitera la reconstruction complète du blindage et d'autres travaux. Les études et travaux prévus à cet effet débutés en 2004 se sont poursuivis en 2005. A la suite de cet accident, le Groupe a entamé une procédure civile contre le consortium de construction qu'elle estime responsable et lui réclame la réparation du dommage subi. Les conclusions définitives de l'enquête pénale, qui ne sont pas connues, et la faillite d'un des trois partenaires du consortium constituent des éléments d'incertitude importants. Dans ce contexte, le Groupe a entièrement amorti la valeur comptable du blindage qui s'élevait à CHF 132 Mio mais a renoncé à porter au bilan les indemnités.

RAPPORT DU RÉVISEUR



■ Ernst & Young SA
Audit
Place Chauderon 18
Case postale
CH-1002 Lausanne

■ Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale des actionnaires de
Energie Ouest Suisse (EOS), Lausanne

Lausanne, le 6 avril 2006

Rapport de l'organe de révision

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de Energie Ouest Suisse (EOS), pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2005.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Pierre Delaloye
Expert fiduciaire diplômé
(responsable du mandat)



Pierre-Alain Coquoz
Expert-comptable diplômé

■ Succursales à Aarau, Baden, Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lucerne, Lugano, St-Gall, Zoug, Zurich.
■ Membre de la Chambre fiduciaire